

INTÉRÊT SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

La multiplicité des activités de loisirs et des usages dans le massif et les gorges (canoë, baignade, randonnée, pêche, chasse, cueillette), conjuguée à la présence d'espèces animales et végétales rares et sensibles, confèrent à la réserve un intérêt particulier pour traiter des questions relatives à la conciliation entre ces activités et usages et la conservation d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Les nombreux vestiges, témoignant d'une présence humaine très ancienne sur le site, permettent de mettre en place des activités pédagogiques autour de l'interprétation des paysages en relation avec les activités humaines.



Des visites guidées sont organisées pour vous emmener à la découverte du site et de son patrimoine : renseignez-vous auprès du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

CREATION ET GESTION

La réserve a été créée en 2001, concrétisant ainsi un projet initié dès 1970 par la Société de Protection de la Nature du Gard.

La gestion est assurée par la commune de Sanilhac-Sagriès et le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon. Elle s'exerce sous l'autorité du président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, conformément aux orientations fixées par le comité consultatif de la réserve, réunissant l'ensemble des acteurs locaux.

RÈGLEMENTATION

Délibération du Conseil Régional n°09/15.586 du 18/12/2009

En respectant la réglementation de la réserve, vous participez à la protection du site et permettez à tous d'en apprécier longtemps la beauté.



Pour la tranquillité de la faune sauvage et du troupeau de mouton qui fréquentent la réserve :

- soyez discrets,
- ne vous écartez pas des chemins,
- tenez votre chien en laisse, en particulier au printemps, période de reproduction.

La chasse, la pêche et la cueillette à des fins de consommation familiale sont autorisées, sous réserve du respect de la réglementation en vigueur et des droits des propriétaires.



ACCES

L'accès au site est libre. Il se fait à partir du village de Sanilhac, depuis la place de la mairie, en suivant le chemin de la Baume.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS
DU LANGUEDOC ROUSSILLON
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28
gardon@cenlr.org
www.cenlr.org

PERMANENCE DE LA RESERVE
Tél. 06 27 03 30 84

COMMUNE DE SANILHAC-SAGRIÈS
Place de la Mairie
30700 Sanilhac-Sagriès
Tél. 04 66 22 20 89

Plaquette réalisée avec le soutien financier de



Réserve Naturelle GORGES DU GARDON



Concepteur et réalisation CENLR. Impression sur papier recyclé. Aillet 6 Montpellier. Édition 2008 - Crédits photographiques : Agde de Bonelli-Alain REYBAUD; Castor d'Empire - Gilles LARVIC; PLE Petit Gégé de Gramatelli - Mario KLESZCZESKI; CENLR - Gagner d'Empire; Thomas GRENDEL; Châtaignier; Alain de Capuccini et Biométrie eurycie - Vincent RICHET; Vautour persanophère - Catherine FROCHET; autres crédits - Mohamed KHEBIR; CENLR.

GESTIONNAIRES PROPRIÉTAIRES



SITUATION

La Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon se situe au cœur des gorges, sur la commune de Sanilhac-Sagriès, à une dizaine de kilomètres au nord de Nîmes.

Localisée en grande partie sur la rive gauche du Gardon, entre le pont Saint Nicolas et Collias, elle s'étend sur 491 ha de terrains appartenant à la commune et au Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon.

PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

La rareté de l'eau sur le plateau karstique, l'absence de route longeant le Gardon et la proximité du camp militaire des Garrigues, ont limité les aménagements et ont permis de conserver un patrimoine exceptionnel, concentré pour l'essentiel dans les gorges mêmes.



La Baume

Paysages

Le Gardon traverse des gorges étroites et profondes, creusées dans le massif calcaire. Elles offrent un panorama spectaculaire où contrastent la sécheresse de la garrigue du plateau et la fraîcheur des berges et des résurgences qui réaniment le Gardon.

Végétation et flore

La réserve recouvre des milieux variés : rivière, berges où se développe une végétation régulièrement bouleversée par les crues, falaises, grottes, bois, garrigues et pelouses.

La flore compte une douzaine d'espèces remarquables, parmi lesquelles la Gagée de Granatelli et l'Herbe barbue, toutes deux protégées en France.



Herbe barbue



Gagée de Granatelli



Faune

La faune aquatique, terrestre et souterraine comporte plusieurs espèces remarquables, certaines bénéficiant d'une protection au niveau national ou européen.

• Près d'une centaine d'espèces d'oiseaux nichent ou fréquentent le site, dont une vingtaine d'intérêt européen. Parmi elles, l'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère sont, sans conteste, les plus emblématiques du massif.



Vautour percnoptère



Aigle de Bonelli



Guêpier



Castor d'Europe

• Plusieurs familles de Castor d'Europe sont recensées dans les gorges.

• Le Gardon abrite une vingtaine d'espèces de poissons, dont deux remarquables : le Blageon et le Toxostome.

• Dix espèces de chauves-souris utilisent la grotte de la Baume Saint-Vérédème, pour se reproduire ou hiverner. Parmi elles, les rares et menacés Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini et Rhinolophe euryale.



Essaim de Rhinolophes euryale



Murin de Capaccini

Archéologie, histoire

La réserve abrite plusieurs vestiges qui témoignent de l'ancienneté et de la continuité de l'occupation humaine dans le massif : grotte de la Baume occupée dès le Paléolithique supérieur (- 30 000 ans), menhirs et oppidum, ermitage Saint-Vérédème (X^e siècle), charbonnières et fours à chaux (jusqu'au XIX^e siècle).



L'ermitage Saint-Vérédème et l'entrée de la grotte